

Type: **1**

Marais et chenier de Guatemala

n° régional: 00000005
n° national: 030030007

Résumé des modifications proposées

Création Désinscription Type Dénomination Contour Compléments d'informations

Descriptif des modifications:

Cette ZNIEFF de type I a été créée afin d'englober les marais et le chenier de Guatemala. En effet, ces milieux constituent une zone restreinte présentant une unité écologique de fort intérêt patrimonial et riche en biodiversité, notamment pour l'ornithologie, les amphibiens et reptiles.

On peut également noter que le développement économique actuel menace cette zone, notamment l'expansion de l'agriculture et l'exploitation du chenier pour le sable de construction.

Sources cartographiques:

La délimitation des zones humides se base sur les polygones de l'occupation du sol 2008 (ONF, 2010) et d'une ré-interprétation de certains polygones via la BD Ortho (IGN, 2005)

Se reporter aux pages suivantes de l'atlas cartographique :

Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 5

Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 6

Localisation

Relations type I/II

Communes

Kourou
Macouria

Superficie

2815,62 ha

Altitude(s)

De 4m à 15m

Commentaire général

Cette ZNIEFF de type 1 correspond à l'ensemble du territoire également appelé « Marécages de Matiti », délimité au nord par la route de Guatemala et au sud par les pâturages bordant la RN1. Cette ZNIEFF s'inscrit donc dans l'ensemble des savanes sèches littorales de Guyane, principalement localisées entre Cayenne et Organabo dans la plaine côtière ancienne. Elles se trouvent sur des sols argileux marins, consolidés et en grande partie recouverts de sédiments sableux fins datant du Pleistocène. Ces sols sont le plus souvent exondés. L'origine des savanes n'est pas entièrement naturelle. Elle est due à un ensemble de facteurs liés entre eux, d'ordre climatique, édaphique et anthropique (feux, pâturages).

Situé en arrière du front de mer occupé par une bande de mangrove à Palétuviers blancs, ce territoire comporte de grandes étendues de marais et de savanes de grand intérêt séparés par un ancien cordon dunaire (chenier) s'étendant d'est en ouest sur 7 km. Les savanes de Matiti ont la particularité d'être très diversifiées avec la présence de savanes basses et hautes herbacées, de savanes marécageuses et de savanes arbustives. Des fourrés sclérophylles et des bosquets marécageux à Palmiers bâches, *Mauritia flexuosa*, parsèment le secteur.

La savane basse se présente sous l'aspect d'une grande étendue herbacée constituée de petites touffes de 10 à 30 cm de haut laissant entre elles des plages de sol nu, à l'exception des tapis éparses d'une petite plante carnivore, *Drosera capillaris*. Dans cette savane herbacée, la flore est dominée par des Cypéracées et des Poacées dont plusieurs espèces rares comme *Paspalum laxum* ou *Axonopus passourae*. La physionomie est marquée ponctuellement par quelques sous-arbrisseaux nains de 30 à 60 cm qui émergent ainsi du tapis herbacé : *Byrsonima verbascifolia* (" z'oreil d'âne "). Le milieu correspond alors à la savane basse à nanophanérophytes. Dans les secteurs plus humides représentant la majeure partie de la surface de la ZNIEFF, la savane cède la place aux savanes marécageuses puis au marais. Les savanes marécageuses présentent un faciès d'herbes hautes principalement composée de Poacées et de Cypéracées. Plus inondés, les marais sont composés de moucou-moucou, *Montrichardia arborescens*, de grandes poacées telles *Thalia geniculata* et *Echinocloa polystachia*, mais également d'un cortège d'espèces hydrophiles strictes comme *Nymphaea rudgeana*, *Salvinia auriculata*, *Pistia stratiotes*. Notons à ce propos, la présence d'une fougère aquatique protégée, *Marsilea polycarpa*, recensée dans d'un trou d'eau de taille réduite au sein d'un des marais.

Les marais sont également bordés au nord d'une forêt de plaine côtière ancienne sur sols sableux. Elles sont dominées par *Parinari campestris* et *Protium heptaphyllum* et de nombreux palmiers : *Maripa* (*Attalea maripa*), *Comou* (*Oenocarpus bacaba*), *Awara mon père* (*Socratea exorrhiza*), *Pinot* (*Euterpe oleracea*). Les forêts marécageuses sont par endroit dominées par le Moutouchi marécage (*Pterocarpus officinalis*). Enfin, une belle population du palmier *Astrocaryum murumuru* est concentrée sur une partie du chenier. Elle constitue l'une des cinq localités de Guyane de cette espèce relativement rare.

Concernant la faune, et plus particulièrement les mammifères, il faut noter la présence et le maintien de petits groupes de Singes hurleurs (*Alouatta macconnelli*) et de Capucins bruns (*Cebus apella*) dans les forêts de cheniers et de mangroves, ce qui devient assez rare sur le littoral.

Le secteur de Guatemala est également reconnu pour son intérêt ornithologique. Plus de 25 espèces soit 60% des rapaces connues en Guyane y ont été recensés. La Buse échasse (*Geranoospiza caerulescens*), le Milan bec-en-croc (*Chondrohierax uncinatus*) et le Carnifex à collier (*Micrastur semitorquatus*), inféodés aux forêts marécageuses, sont observés régulièrement. La Buse roussâtre (*Buteogallus meridionalis*) et la Buse à queue barrée (*Buteo albonotatus*) affectionnent les savanes sèches. La Buse à tête blanche (*Busarellus nigricollis*), qui nidifie sur les lisières forestières du chenier, le Busard de Buffon (*Circus buffoni*) et le Milan des marais (*Rosthramus sociabilis*) exploitent les marais pour leur alimentation. Enfin, dans les savanes Matiti, on note la présence d'un couple d'Elanion à queue blanche (*Elanus leucurus*) constituant ainsi la deuxième localité connue pour l'espèce en Guyane.

Outre ce cortège de rapaces diurnes, la vieille mangrove abrite plusieurs couples de Grand-Duc de Virginie (*Bubo virginianus*), le plus grand rapace nocturne d'Amérique. On retrouve également à Guatemala des espèces strictement inféodées aux marais côtiers. Ainsi, plusieurs espèces d'Ardéidés exploitent cette zone : Petit Blongios (*Ixobrychus exilis*), Héron strié (*Butorides striatus*), Héron cocoï (*Ardea cocoi*), Grande Aigrette (*Ardea alba*).

Les passereaux les plus abondants dans le ppris sont la Moucherolle à tête blanche (*Arundinicola leucocephala*), la Moucherolle pie (*Fluvicola pica*), la Paruline équatoriale (*Geothlypis aequinoctialis*), le Donacobe à miroir (*Donacobius atricapilla*) et la Synallaxe à gorge jaune (*Certhiaxis cinnamomeus*). Dans les savanes sèches, on retrouve l'Elénie huppée (*Elaenia cristata*) et la Sturnelle des prés (*Sturnella magna*).

Parmi l'herpétofaune, on note la présence d'espèces de marais et de savanes comme le Caïman à lunettes (*Caiman crocodilus*), le Boa des savanes *Epicrates maurus*, le serpent corail *Micrurus surinamensis*, la grande couleuvre aquatique *Hydrodynastes (Cyclagras) gigas*, la Rainette *Hypsiboas raniceps*, le Crapaud *Rhinella merianae*, l'étrange « crapaud » du Surinam *Pipa pipa* et la très rare grenouille *Leptodactylus macrosternum* dont seulement deux stations sont connues en Guyane.

L'expansion de l'agriculture, principalement des pâturages sur les zones forestières et les savanes sèches, constitue la pression anthropique la plus forte du secteur en terme de perte de surface naturelle. Également de nombreux feux de savanes sévissent en saison sèche. Bien qu'une partie de la flore des savanes soit adaptée et liée à cette perturbation, l'augmentation de leurs fréquences est susceptible de faire disparaître les espèces les plus sensibles. Enfin, l'intégralité du cordon sableux (chenier) parallèle à la route de Guatemala est actuellement mis en péril par les déforestations consécutives à la mise en place de pâturages ou de carrières de sables.

Bilan des connaissances

Mammifères: Moyen	Reptiles: Moyen	Ptéridophytes: Faible	Champignons: Nul
Oiseaux: Moyen	Insectes: Nul	Bryophytes: Nul	Algues: Nul
Amphibiens: Moyen	Phanérogames: Moyen	Lichens: Nul	Habitats: Moyen
Poissons: Nul			

Critères de délimitation

La délimitation est basée sur les critères suivants :

- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Formations végétales, étages de végétation
- Occupation du sol (CORINE-Landcover)
- Répartition et agencement des habitats

Les limites de la ZNIEFF sont:

N: Au nord, la zone est bordée par la route départementale 13 du point A (jonction entre les savanes et la route) à l'intersection avec la piste menant au dégrad de Guatemala puis continue tout droit jusqu'à la zone côtière constituée de mangroves et vasières (point B). La limite s'infléchit vers le sud est le long de la mangrove jusqu'au point C où elle rejoint un des chemins à l'intersection de la RN1.

S: La limite sud est matérialisée par la portion de RN1 reliant une extrémité de la D13 à l'autre, en excluant les zones boisées et/ou dégradées des lieux-dits Matiti, de l'Île Biqueterie et Île Tranquille.

Coordonnées de points mentionnés (WGS84, UTM 22 nord):

A (319936m; 563945m) - B (321722m; 567182m) - C (328508m; 561184m)

Compléments descriptifs

Typologie des milieux

Eaux douces stagnantes (Lacs, étangs, mares)
Forêts littorales mésophiles sur sable
Forêts marécageuses côtières à *Mauritia flexuosa*
Formations arbustives xérophiles
Marais à *Montrichardia arborescens*

Géomorphologie

Plaine, bassin

Marécages boisés denses à *Pterocarpus officinalis*
Pâturages
Pripris
Savanes arbustives à *Byrsonima crassifolia*, *Curatella americana*, *Rhynchospora barbata*
Savanes basses sur sols hydromorphes
Savanes basses sur sols sableux gris ou blancs (podzols)
Savanes hautes sur sols ferrallitiques jaune
Végétations aquatiques à hydrophytes flottantes ou submergées

Statuts de propriété

Domaine communal
Domaine de l'état
Etablissement public
Indéterminé
Propriété d'une association, groupement ou société
Propriété privée (personne physique)

Mesures de protection

Autre
Aucune protection

Facteurs d'évolution

Implantation, modification ou fonctionnement d'infrastructures et aménagements lourds
Habitat humain, zones urbanisées (avéré)
Route (avéré)
Extraction de matériaux (avéré)
Pratiques agricoles et pastorales
Ecobuage (avéré)
Pâturage (avéré)
Mises en culture, travaux du sol (avéré)
Pratiques et travaux forestiers
Coupes, abattages, arrachages et déboisements (avéré)
Pratiques liées aux loisirs
Chasse (avéré)

Critères d'intérêt

Autres intérêts de la zone
Scientifique
Géomorphologique
Paysager
Intérêts fonctionnels
Etapas migratoires, zones de stationnement, dortoirs
Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales
Intérêts patrimoniaux
Ecologique
Floristique
Oiseaux
Reptiles
Amphibiens
Faunistique

Sources de données

Collection: Base AUBLET2, *Herbier de Guyane*, AMAP, IRD, mai 2013
Collection: Données GEPOG LIFE+ Cap DOM
Collection: GEPOG - Base de donnée Alapi
Informateur: Claessens O. & Giraud-Audine M.
Informateur: Ecobios
Informateur: GEPOG - Faune-Guyane
Informateur: Kévin Pineau / Biotope
Informateur: Marty C.
Informateur: Michel Blanc

Informateur: Vincent Rufay - Biotope

Listes d'espèces au 23/12/2014

==> Nombre espèces déterminantes: 58

/

Bulbostylis stenocarpa Kük.
Curtia tenuifolia (Aubl.) Knobl.
Erythroxyllum suberosum
Genlisea filiformis A. St.-Hil.
Helicotropis linearis (Kunth) A. Delgado var. *linearis*
Ludwigia rigida (Miq.) Sandwith
Miconia rufescens (Aubl.) DC.
Sauvagesia rubiginosa A. St.-Hil.

Animalia/Amphibia

Hypsiboas raniceps
Leptodactylus macrosternum
Rhinella granulosa

Animalia/Aves

Accipiter poliogaster
Anas discors
Ardea cocoi
Athene cunicularia
Bartramia longicauda
Botaurus pinnatus
Bubo virginianus
Buteo albicaudatus
Buteo albonotatus
Buteogallus aequinoctialis
Cairina moschata
Caracara cheriway
Charadrius wilsonia
Chondrohierax uncinatus
Circus buffoni
Cnemotriccus fuscatus
Dendrocygna autumnalis
Donacobius atricapillus
Elaenia cristata
Elanus leucurus
Falco columbarius
Falco deiroleucus
Gallinula chloropus
Inezia caudata
Ixobrychus exilis
Melanerpes candidus
Micrastur semitorquatus
Micropygia schomburgkii
Myiopagis flavivertex
Nemosia pileata
Phaethornis longuemareus
Pluvialis dominica
Porphyrio martinica
Ramphastos toco
Rostrhamus sociabilis
Selenidera culik
Spizastur melanoleucus
Sporophila plumbea
Sturnella magna
Tringa flavipes
Tringa melanoleuca
Zenaida auriculata

Animalia/Mammalia

Odocoileus cariacou
Panthera onca

Animalia/Reptilia

==> Nombre espèces non déterminantes: 4

Animalia/Amphibia

Pipa pipa
Rhinella merianae

Animalia/Reptilia

Hydrodynastes gigas
Micrurus surinamensis



Caiman crocodilus
Epicrates maurus
Plantae/Dicotyledones
Drosera capillaris